

**Le 28 janvier 2026**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le lundi, 28 janvier 2026, à 19 h à l'hôtel de ville.

**1. Mot de bienvenue**

Le maire souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

**2. Constatation du quorum**

Sont présents : mesdames les conseillères, Sylvie René et Janie Vachon-Robillard et messieurs les conseillers Jean Allard, René Doucet, François Rousseau et Patrice Boisvert formant quorum et sous la présidence de monsieur Laurent Marcotte, maire. La directrice générale, madame Galina Papantcheva, est également présente.

14 personnes sont présentes.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire, Laurent Marcotte, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

**3. Adoption de l'ordre du jour  
2026-01-21**

Il est proposé par le conseiller René Doucet et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026;
5. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

4. **Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2026**  
**2026-01-22**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026**

<b>REVENUS</b>	
Taxes	3 683 045 \$
Tenant lieu de taxes (provinciales et fédérales)	120 275 \$
Transferts	703 004 \$
Services rendus	952 934 \$
Imposition de droits	121 300 \$
Amendes et pénalités	10 000 \$
Autres revenus d'intérêts	14 000 \$
Autres revenus	843 940 \$
<b>TOTAL DES REVENUS:</b>	<b>6 448 498 \$</b>

<b>CHARGES</b>	
Administration générale	1 177 332 \$
Sécurité publique	889 387 \$
Transport	1 326 436 \$
Hygiène du milieu	709 653 \$
Santé et bien-être	11 000 \$
Aménagement et urbanisme	215 007 \$
Loisirs et cultures	1 043 671 \$
Frais de financement	162 245 \$
Remboursement en capital	682 647 \$
Affectations	231 120 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>6 448 498 \$</b>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie René et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026, telles que présentées ci-haut.

Adoptée

5. **Adoption du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028**  
**2026-01-23**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 953.1 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Rousseau et unanimement résolu :

- D'adopter le programme triennal des immobilisations suivantes :

ANNÉE	DESCRIPTION DES PROJETS	COÛTS	FINANCEMENT		COMMENTAIRES
			Municipalité	Subvention	
<b>SERVICE DES LOISIRS</b>					
2027 2028	Bloc sanitaire – parc l'Avenir	250 000 \$	10 % à 50 % 25 000 \$ à 125 000 \$	50% à 90 % 125 000 \$ à 225 000 \$	<b>PRIMA</b> (Programme d'infrastructures pour les aînés), soit <b>PRACIM 2025-2028</b> – volet 1 (Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales). Les aides financières varient entre 50 % à 90% selon l'admissibilité
<b>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</b>					
2026	Téléométrie – traitement des eaux usées	72 613	S/O	100 % 72 613 \$	TECQ 2024-2028 (Transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec)
2026 2027 2028	Travaux de mise aux normes de la station d'aqueduc	15 000 000 \$	5 % 750 000 \$	95 % 14 250 000 \$	PRIMEAU 2023-2033 (Programme d'infrastructures municipales d'eau)
2026 2027	Réfection rang St-Joseph	6 300 000 \$	25 % 1 575 000 \$	75% 4 725 000 \$	PAVL (programme d'aide à la voirie locale)

- De financer la contribution de la municipalité pour les projets identifiés au PTI à même son fonds général, ses surplus accumulés non affectés ou encore par le biais d'un règlement d'emprunt selon le cas.

Adoptée

6. **Période de questions**

Les membres du conseil répondent aux questions posées par les citoyens.

**Levée de l'assemblée**  
**2026-01-24**

Il est proposé par le conseiller René Doucet et unanimement résolu de lever la séance à 19 h 47.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
**Laurent Marcotte, maire**

\_\_\_\_\_  
**Galina Papantcheva, directrice générale**